

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 94.00.691.006.1 DU 25 NOVEMBRE 1994

Trieuses pondérales EXACTA modèle S 150

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 80-654 DU 7 AOUT 1980 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : TRIEUSES PONDERALES AUTOMATIQUES.

FABRICANT

Société EXACTA-PACK, Local 201, Port Ginesta, 08860 Casteldefels (Espagne).

DEMANDEUR

Société PROPACK, 1, chemin Latéral, 94140 Alfortville (France).

CARACTERISTIQUES

Les trieuses pondérales EXACTA modèle S 150 sont destinées au tri, au contrôle pondéral d'objets (préemballages, ...) en fonctionnement continu et sont constituées par :

1° Un dispositif d'amenée des objets sur l'unité de pesage au moyen d'un transporteur à bande.

2° Une unité de pesage comprenant :

- un dispositif récepteur de charge composé d'un dispositif transporteur de charge à bande dont le support repose sur le dispositif équilibreur et transducteur de charge.
- un dispositif électronique de mesure et d'asservissement incluant :
 - un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte à point d'appui central de marque TE-DEA type 1010 ($E_{\max} = 3,75 \text{ kg}$) ou SCAIME type AC objet de l'autorisation d'établissement de fiches techniques n° 86.4.06.651.3.3 du 23 mai 1986,
 - un dispositif indicateur numérique (EXACTA dénommé MS 601) dont le fonctionnement est

basé sur le principe d'une conversion analogique-numérique et dont la partie traitement des informations est assurée par une unité logique à microprocesseur.

3° Les dispositifs suivants :

- dispositif automatique de mise à zéro à la mise sous tension,
- dispositif automatique de contrôle des afficheurs à la mise sous tension,
- dispositif indicateur de charge,
- dispositif de prédétermination de masses (points de tri),
- dispositif d'indication de pesées légères ou de pesées lourdes,
- dispositif automatique d'éjection et/ou de tri de classes d'objets (permettant la séparation physique des différentes classes d'objets),
- dispositif semi-automatique de mise à zéro,
- dispositif automatique permanent ou intermittent de mise à zéro (peut être inhibé),
- dispositif automatique de contrôle de la partie analogique,
- dispositif automatique de réglage de l'instrument remplissant les préemballages en amont de la trieuse pondérale (réglage de la valeur moyenne des doses - dispositif "retro feed back") (option),
- dispositif indicateur d'anomalies,
- dispositif de sortie permettant la connexion d'organes périphériques,
- dispositif de mise à niveau,
- dispositif indicateur de niveau.

Les caractéristiques métrologiques sont les suivantes :

- Portée Maximale :
 - $500 \text{ g} \leq \text{Max} \leq 5\,000 \text{ g}$ avec utilisation du capteur SCAIME type AC
 - $\text{Max} = 1\,100 \text{ g}$ avec utilisation du capteur TE-DEA type 1010

- Portée Minimale : Min = 250 g
- Nombre d'échelons : compris entre 500 et 1 000
- Dimensions maximales du dispositif transporteur de charge passant au-dessus de la cellule de pesage : 350 mm × 250 mm
- Températures limites d'utilisation : de + 5 °C à + 35 °C
- Cadence : selon la nature des objets à trier, elle peut atteindre 100 objets/minute à 250 g, et 35 objets/minute à 4,7 kg.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision comporte les indications suivantes :

- Identification du demandeur
- Marque, modèle, type, numéro de série de l'instrument
- Numéro et date de la décision d'approbation de modèle
- Max = ...
- Min = ...
- d = ...
- Un = ...
- Cadence(s) de fonctionnement
- Températures limites d'utilisation
- Tension et fréquence d'alimentation électrique.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

La vérification primitive des trieuses pondérales EXACTA modèle S 150 est effectuée en une phase au lieu d'installation.

DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

VALIDITE

La présente décision a une validité de 10 ans à compter de la date figurant dans son titre.

REMARQUES

1/ Lorsqu'une trieuse pondérale EXACTA modèle S 150 n'est pas destinée à vérifier la conformité des lots de préemballages au décret n° 78-166 du 31 janvier 1978 modifié, elle est dispensée de vérification primitive.

2/ Une trieuse pondérale EXACTA modèle S 150 peut être intégrée dans un ensemble formant une doseuse pondérale à pesées cumulatives. La présente décision ne couvre pas cette application qui doit faire l'objet d'une procédure d'approbation de modèle dans la catégorie "doseuses pondérales".

ANNEXES

Description du coffret électronique de commande.

Photographie n° 6146-1.

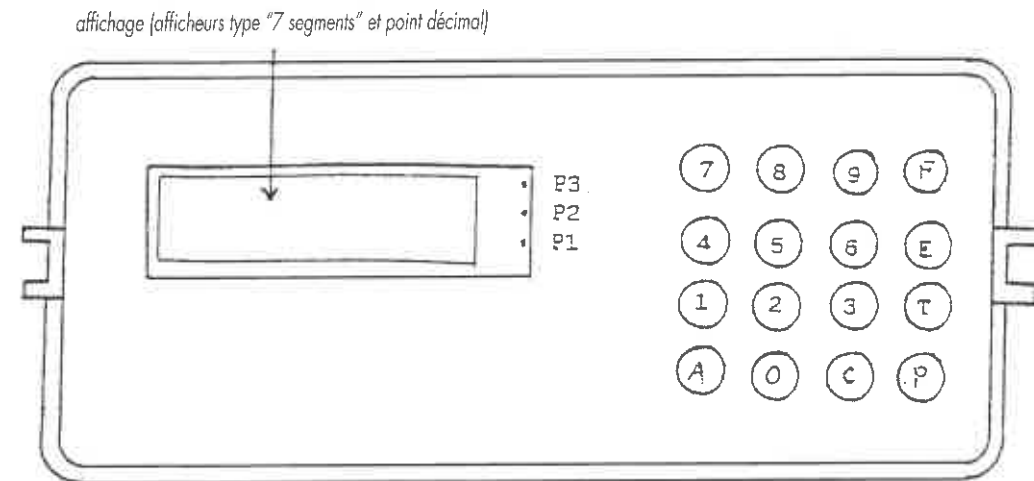
Schémas d'ensemble n° 6146-2.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION,
LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
M. GERENTE

DESCRIPTION DU COFFRET ELECTRONIQUE DE COMMANDE

Trieuses pondérales EXACTA modèle S 150

La face avant du coffret électronique de commande (EXACTA type MS 601) se présente comme suit :



Les afficheurs ont 4 fonctions :

- l'indication des valeurs de masse des objets pesés,
- l'affichage d'instructions permettant le dialogue opérateur-machine,
- l'affichage de messages d'erreurs,
- l'affichage des effectifs des différentes classes de tri.

Les 3 voyants constitués par des diodes électroluminescentes et situés à droite des afficheurs sont respectivement identifiés par P1, P2 et P3. Ils permettent :

- d'indiquer la classe à laquelle appartient le dernier objet pesé,
- lorsqu'un effectif de classe est affiché, d'indiquer la classe correspondant à cet effectif.

L'opérateur dispose de 16 touches lui permettant d'introduire les valeurs des paramètres

de fonctionnement. Ces touches sont les suivantes :

- 10 touches numériques "0" à "9" : ces touches permettent l'introduction des valeurs des paramètres. En outre, un double appui sur la touche "0" commande le dispositif semi-automatique de mise à zéro
- touche "F" : accès à la sélection d'un format d'objet à trier
- touche "C" : passage du "mode pesage" au "mode entrée de données" et inversement
- touche "A" : annulation d'une donnée affichée et sortie du mode automatique
- touche "P" : accès à l'introduction des valeurs des points de tri
- touche "E" : accès à l'introduction des temporisations
- touche "T" : commande l'affichage des effectifs des différentes classes de tri.

■ N° 6146-1
TRIEUSES PONDERALES EXACTA S 150





■ N° 6146-2
TRIEUSES PONDERALES EXACTA S 150

Schémas d'ensemble

